

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 66/1975 (1975)

**Artikel:** Allons-nous supprimer notes et examens?  
**Autor:** Zaugg, Jean-Michel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-116359>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

évaluer, mais aussi pour donner des moyens d'assurer l'enseignement et d'assurer la réussite scolaire. L'évaluation est une forme d'évaluation éducative, c'est-à-dire une forme d'évaluation qui vise à améliorer l'apprentissage et à favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences. L'évaluation éducative est une forme d'évaluation qui vise à améliorer l'apprentissage et à favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences.

## Allons-nous supprimer notes et examens ?

Voilà une question que nous nous posons, tous: parents, Commissions d'écoles, directeurs, maîtres; et les élèves quelquefois, du moins avant de passer des examens ou après les avoir ratés!

Nous avons beaucoup de raisons d'en vouloir à cette forme d'évaluation. Chacun sait que l'examen, très souvent, ne relève pas la compétence réelle des étudiants; il invite au bâchotage et favorise rarement un réel intérêt pour le contenu du travail scolaire. Dans sa forme, l'examen se trouve lourdement affecté par la charge émotionnelle du moment et par l'arbitraire des circonstances particulières.

Il se rencontre pourtant de bons défenseurs des examens; ce sont en général des gens qui ont «bien réussi» dans la vie et qui se souviennent en souriant des émotions éprouvées autrefois en passant devant les jurys. Et, sentencieux, ils ne manquent pas d'affirmer que «l'examen prépare à une vie qui comporte de nombreux examens!». Cela est peut-être vrai, mais la tâche d'un maître ne consiste pas à préparer ses élèves à passer des examens mais à les former et mieux ils le seront, plus aisée sera la réussite des épreuves de la vie. Un tel argument poussé jusqu'à l'absurde revient à dire qu'il faut tuer les gens pour leur apprendre à mourir! Ne vaut-il pas mieux leur apprendre à vivre?...

L'effet stimulant des examens est une réalité; toutefois, la stimulation produite par l'intérêt des activités scolaires elles-mêmes n'est-elle pas préférable? Est-ce rêver que de souhaiter vivre en découvrant de la joie à travailler?

### La suppression des examens

Et si, tout à coup, cédant à l'esprit d'aventure, les responsables de l'enseignement se décidaient et d'un ferme trait de plume dessinaient des parenthèses aux contours des articles réglementaires sur les examens! Pour expérience: cela évite de prévoir à priori un nouveau système et économise un méchant débat devant des autorités trop conservatrices!

L'entreprise a déjà été tentée; elle conduit souvent à de pénibles désillusions. En ce cas, l'évaluation du travail scolaire repose tout entière sur la moyenne d'année et, pour l'établir, chaque «travail écrit»

devient un examen miniaturisé! Nous n'avons rien gagné car toute l'année se trouve contaminée; les notes à obtenir tendent à devenir le seul but du travail scolaire. C'est dommage: l'essentiel est escamoté.

Une telle affaire ne constitue pas un progrès pédagogique; autant conserver de bons examens bien organisés et conduits par des maîtres intelligents.

### **L'évaluation reste-t-elle indispensable?**

C'est la question qui se pose maintenant; une réponse négative nous soulagerait car elle éliminerait plaisamment le problème.

Malheureusement il n'en est pas ainsi; l'étudiant, l'élève, doit pouvoir situer son niveau par rapport aux exigences fixées et le maître a besoin, de façon permanente, de connaître la compétence exacte de ses élèves afin d'ajuster son enseignement.

Par ailleurs, l'autorité qui en fin d'études ou au terme d'une formation professionnelle décerne le titre, doit pouvoir le faire en étant assurée du niveau atteint. Nous n'accepterions pas de nous laisser ouvrir le ventre par un chirurgien non diplômé!...; l'exigence reste la même dans n'importe quelle activité et la suppression des examens n'économise en aucune façon la nécessité d'évaluer les résultats de l'apprentissage.

### **Comment poser le problème?**

Ici se trouve la meilleure difficulté; en elle-même l'évaluation du travail est secondaire; la vraie question concerne la conduite du travail scolaire.

Remarquons d'abord qu'un enseignement basé uniquement sur l'exposé oral du maître ne permet pas à l'étudiant de manifester sa compétence hors du travail écrit ou de l'examen; par conséquent, la suppression de l'examen exige une profonde transformation du style d'enseignement.

Il est nécessaire, tout au long de l'année, d'accorder à l'étudiant la possibilité régulière de montrer ses compétences, ses capacités, son savoir-faire, ses aptitudes à apprendre et son savoir. Il faut donc organiser les activités scolaires en lui donnant des «choses à faire», des productions à «mettre au monde», des objectifs à atteindre.

L'acquisition du savoir, qui est indispensable, se réalise à l'occasion d'un but clairement connu de l'étudiant ou de l'élève, dessein qui soutient ce qui est à faire, ce qui est à produire concrètement; le savoir devient ainsi un matériel de construction, le maître un ingénieur-conseil, la méthode un outil.

Les modalités de l'enseignement (cours ex cathedra, séminaires, recherches, entretiens, etc.) sont déterminés en fonction des besoins.

Nous pensons qu'il y a grand profit à donner à l'enseignement un tour plus artisanal.

Dans cette perspective, l'évaluation devient aisée car il est facile de déterminer si le travail est réussi ou non, si la production est valable. Le critère de réussite se découvre dans la possibilité d'utiliser ce qui est

ainsi produit; utilisation par l'élève lui-même à l'occasion d'une conquête ultérieure et plus difficile, utilisation par autrui.

Les travaux insuffisants doivent être reconduits avec l'aide plus active du maître.

Il importe, pensons-nous, que la connaissance soit la conséquence de l'action. A cet effet, nos programmes doivent être mis, par le maître et pour chaque classe ou groupe, sous une forme nouvelle relevant des «choses à faire», des objectifs à atteindre. L'acte réalisé dans le concret, les productions «mises au monde», révèlent des potentialités, facilitent l'avènement d'une réelle compétence, procurent de l'intérêt et de la joie.

A l'occasion de toute action effective, nous éprouvons par surcroît la pesanteur des servitudes qui affectent l'exécution des idées et des projets; cette expérience fortifie le sens des réalités et des responsabilités.

Toutes les autres dimensions de l'entreprise scolaire restent subordonnées à cette exigence d'action; le plan d'études, l'horaire, les modalités du travail, le cadre administratif, le souci d'évaluer les résultats, doivent soutenir ce qui est à faire et non s'aligner sans effort sur des habitudes acquises.

En d'autres termes, nous pensons que la question de l'évaluation du travail scolaire ne peut pas être traitée, les dispositions actuelles réformées, sans que le concept et la conduite de ce travail soient fondamentalement transformés.

Sinon, il faut en rester aux notes et aux examens; ces usages font partie d'un système bien organisé qui ne peut se passer d'eux sans mutilation et déséquilibre.

### **Dans cette nouvelle perspective, que penser des notes?...**

Dans la perspective nouvelle évoquée plus haut les notes ne font pas problème ou présentent alors un faux problème car l'expression d'un résultat ne pose qu'une question d'écriture! Notes, appréciations, mentions, etc., peu importe; dans chaque cas, il faut choisir la façon la plus ajustée, la plus commode.

Faire de cette question une grosse affaire nous attache à mal poser les coordonnées de la question.

### **...et des examens?**

Si malgré ses efforts, le maître se voit obligé de notifier une insuffisance à un élève, un apprenti ou un étudiant, il importe d'examiner le cas avec toute l'attention possible.

Ici, l'examen conserve toute son utilité, devient même indispensable et doit être compris comme une analyse de situation un peu comme on l'entend au sens médical du terme lorsque le médecin tente d'établir un diagnostic.

L'examen (dont les modalités sont déterminées par le genre de difficultés à examiner) doit aussi soustraire l'étudiant à une évaluation éventuellement arbitraire de la part du maître. Il conduit aussi, dans une

meilleure saisie de la situation, à rétablir la réussite par les meilleures voies.

L'examen est ainsi un moyen complémentaire d'appréciation qui permet d'aider et de construire. Nous le croyons donc fort important, voire nécessaire en certains cas; en revanche, ce que nous pensons abusif, c'est l'emploi systématique et généralisé d'un procédé qui ne s'inscrit plus de manière obligée dans le dispositif décrit plus haut.

L'économie est considérable, l'apport éducatif très certain.

### **En fin de compte, allons-nous supprimer notes et examens?**

Si la question nous est posée de cette façon seulement, nous recommandons un refus prudent! Rien n'est plus préjudiciable à l'élève que la pagaille dans l'organisation scolaire et l'étude des ensembles, à juste titre bien à la mode, nous a suffisamment appris l'interdépendance des éléments dans un tout correctement structuré.

Changeons plutôt d'ensemble ou de système! Mais alors l'entreprise devient une grosse affaire et il convient d'y mettre les moyens et le temps nécessaires. Il faut choisir, comme on le dit fort bien, les moyens de sa politique ou la politique de ses moyens; de toute façon, le bon sens et la cohérence de l'action ne sont jamais superflus.

En conclusion, nous serions bien heureux de faire la «révolution» à l'école; non point comme des agités hargneux qui cassent tout mais plutôt à l'exemple des artisans modestes qui, tous ensemble et dans un esprit constructif, savent édifier un grand œuvre. Il est bon de travailler ainsi.

**JEAN-MICHEL ZAUGG**  
*Directeur de l'Ecole normale cantonale  
de Neuchâtel*